

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 avril 2017**

**Nombre de Conseillers :** en exercice /\_10\_/ présents /\_10\_/ votants /10/

L'an deux mil dix-sept, le 18 avril le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 10 avril, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

**PRESENTS :** Mmes Yvette DEVAUD, Sandra COMBY, Annick JACQUET, Guy BOUCHAUD, Guy HAYE, Jean Pierre DURAND Olivier ROCHE, Pascal GERAUD, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE,

**Absents :** néant

**SECRETAIRE :** Sandra COMBY

Le Maire souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence et leur ponctualité. Il demande l'autorisation de rajouter 2 points à l'ordre du jour concernant la Communauté de Communes: acceptation de la proposition de la CLECT sur le montant des charges transférées et acceptation du règlement d'intervention sur la voirie et l'aménagement des bourgs. Cette demande est accordée à l'unanimité.

### **1/ Acceptation de la proposition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Le Maire explique que l'extension de la communauté de communes s'accompagne d'un passage en fiscalité mixte pour les communes de l'ancienne Communauté de Communes de Causes et Rivières et que la fiscalité professionnelle sera désormais perçue par la nouvelle communauté de communes. Cela entraîne en contrepartie une attribution de compensation diminuée des charges transférées à l'EPCI (SDIS et mises à disposition).

Pour la commune, cette attribution de compensation sera 18 775 € au lieu des 29 040 € attribués en 2016.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition qui n'affecte pas le budget de la commune car il s'agit d'un simple jeu d'écritures.

### **2/Règlement d'intervention sur la voirie et l'aménagement des bourgs.**

Le Maire explique que le Conseil Communautaire s'est prononcé à l'unanimité pour prendre la compétence aménagement des bourgs au lieu de la voirie intercommunautaire. Un règlement d'intervention stipulant les règles à respecter a été établi par tous les délégués.

La Maire explique que cette formule sera plus équitable pour l'ensemble des communes.

Le Conseil accepte à l'unanimité ce règlement d'intervention.

### **3/Achat de la parcelle Henri MERILLOU.**

Le Maire annonce que la négociation sur l'achat de cette parcelle de 1,6 ha a abouti pour 3 000 €. Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à passer l'acte d'achat chez le Notaire

### **4/Subvention aux associations.**

Le Maire présente le tableau des subventions octroyées en 2016 par la commune et demande au Conseil son avis sur le renouvellement cette année et sur l'octroi de subventions à de nouvelles associations. Les membres du Conseil précisent que ces subventions ne doivent être accordées qu'aux associations à caractère social et à but non lucratif ayant des budgets limités qui en font la demande. Le Conseil précise d'autre part que ces subventions sont accordées après transmission des procès verbaux des AG annuelles et des bilans financiers annuels.

Suite à ces remarques, le Conseil accepte à l'unanimité l'inscription au budget des subventions accordées en 2016. Celles-ci seront versées en 2017 après réception des justificatifs nécessaires.

Concernant l'association la Fée des Champs, le Conseil demande un délai d'un an de fonctionnement avant de se prononcer.

### **5/Budget.**

Le Maire annonce qu'il a eu samedi une réunion avec Annie SEDAN, la conseillère départementale. Celle-ci a octroyé une aide de 6 000 € pour l'agrandissement du hangar municipal en 2017 et pour 2018 une aide de 4 500 € pour le changement des portes et fenêtres de la Mairie. D'autre part 13 500 € seront attribués pour la voirie en 2018 et autant en 2019 et enfin 10 000 € pour la réfection du plancher de la mairie en 2020.

Le Maire présente le budget de fonctionnement 2017 pour un montant de 552 939,12 € qui permet de dégager un versement de 271 900 € au profit de la section investissement.

Il présente ensuite le budget investissement qui prévoit un montant de dépenses de 328 268,33 € qui soldera les prêts relais et avance de TVA et permettra d'investir 60 000 € sur la voirie, 30 000 € sur les bâtiments et 7 000 € sur l'achat de matériels etc...

Le budget est voté à l'unanimité par les membres du Conseil.

#### **6/ Point sur les travaux en cours**

- Le hangar communal devrait être construit avant fin avril, Le béton sera coulé sur tout le sol début mai ainsi que l'électrification. Fred LEYMARIE est chargé du suivi des travaux. Le Conseil se prononce à l'unanimité pour faire installer deux portails roulants sur la face sud du hangar et de faire installer à l'automne un bardage bois sur une hauteur de 1,8 m et un bardage translucide au dessus jusqu'au niveau du toit. Le Maire va demander les devis correspondants à plusieurs entreprises.
- La borne incendie de Charoncle devrait être déplacée par la SOGEDO avant l'été. Olivier ROCHE est chargé de négocier avec la SOGEDO
- Le projet de fresque de l'église n'ayant pas suscité l'intérêt des familles et des enfants, un nouveau projet avec le club du temps libre est mis à l'étude. Annick JACQUET est chargée de réactualiser ce projet et de le présenter au prochain conseil.
- Elagage à Chacord ; Jean Pierre DURAND est chargé d'étudier le projet avec les riverains concernés.
- Problème de « déchets » dans un chemin rural à Lavaurie, Pascal GERAUD est chargé de régler le problème à l'amiable.
- Renforcement du réseau électrique au moulin agrandissement du parking et mise en place de refuge le long de la montée vers Charoncle le Maire gère le problème avec le SDE 24 et le Conseil Départemental.
- Point de vue sur les Gorges à Charoncle Bas, Olivier ROCHE annonce que Florence, son épouse, signera sans problème la convention d'aménagement de cette plate-forme avec la Comcom.

#### **7/ Tenue des bureaux de vote pour le 23 avril et le 7 mai.**

Tous les Conseillers se mettent d'accord sur les horaires de permanence.

Michel AUMAITRE, Robert GAUTIER et Michel NOUHAUD seront les scrutateurs.

#### **8/ Cérémonie du 8 mai.**

Elle se déroulera à SAINT-MESMIN devant le Monument aux Morts à partir de 11h30.

Laura GERAUD lira le message de l'UFAC, Marie Amélie ROCHE lira le message sur Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et le Maire lira l'ordre du jour.

Un pot de l'amitié offert par la municipalité clôturera la cérémonie.

#### **Divers.**

Bernard LABORIE fait état des informations qu'il a recueillies lors des réunions du SMECTOM et du SIIAEP  
Olivier ROCHE et Fred LEYMARIE ont participé à la réunion du syndicat des transports et ont réservé le bus pour la journée Lascaux IV du 10 septembre 2017.

Yvette DEVAUD et Annick JACQUET font le compte rendu de leur réunion au SIAS qui montre que toutes les résidences pour personnes âgées sont occupées et que les travaux de réfection des toitures sont presque terminés.

Guy HAYE a assisté aux 2 réunions de la commission intercommunale sur le tourisme présidée par Guy BOUCHAUD où l'achat d'un nouveau local pour l'office de tourisme d'EXCIDEUIL est lancé, où la taxation d'office pour les mauvais payeurs de la taxe de séjour a été proposée et où le lancement de l'étude de projets sur l'aménagement des berges de l'Auvézère et du terrain du Causse de l'Isle a été décidé au sein des 4 groupes de travail constitués.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est terminée à 23h15.